

## Le CCAS pour qui ?

---

## Le CCAS est un Service Ressources pour tous les mandorais

---



Jeunes ou plus âgés, le CCAS s'adresse particulièrement aux personnes qui rencontrent des difficultés dans leur parcours de vie, qui doivent faire face à une situation nouvelle ou qui ont besoin de se repérer dans le labyrinthe administratif.



Il oriente vers les services sociaux spécialisés en fonction des situations :

- Bailleurs sociaux
- Espace ressources logement
- Assistants de service social du département
- Mission locale
- Associations de solidarité
- Pôle emploi
- Service d'aide à la sortie du surendettement
- Aide aux demandes administratives

Il offre une écoute dans un cadre impartial et confidentiel. C'est ce qu'on appelle l'accueil inconditionnel.

# CCAS

---

Centre  
Communal  
d'Action  
Sociale  
Villemandeur



VILLEMANDEUR  
le bon vivre

# Contactez votre CCAS

- **Sans rendez-vous**

Lundi 8h30/10h

Mardi 8h30/12h

Mercredi 10h30/12h

Vendredi 8h30/12h

- **Sur rendez-vous**

Les lundis, mardis et vendredis

Les après-midi seulement

Prendre rendez-vous :

✉ ccas@mairie-villemandeur.fr

☎ 02 38 07 16 85

📍 1bis Avenue de la libération  
45700 Villemandeur

- **Rencontre de l'adjoint  
en mairie**

Sur rendez-vous

# Aide au logement et domiciliation

## Aides au logement

- Retirer et déposer votre dossier au CCAS
- Être informé des logements disponibles
- Se renseigner sur les conditions d'accès
- Diffuser votre demande aux bailleurs

## Domiciliation

Le CCAS permet aux personnes sans domicile stable d'avoir une adresse et de recevoir du courrier.

**Le CCAS c'est aussi la  
solidarité de votre commune:**

- Canicule
- Grand froid
- Octobre Rose
- Mars Bleu
- Colis des séniors

# Le CCAS peut accorder des aides ponctuelles

- Aides alimentaires
- Aides financières exceptionnelles:
  - Cantine, séjours scolaires...
  - Pour les charges du foyer (factures d'eau, ...)
- Orientation vers des services spécialisés

